

Association suisse des officiers et sous-officiers du telegraphe de campagne

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen**

Band (Jahr): **62 (1989)**

Heft 6

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La poste de campagne fête ses 100 ans

Quel soldat n'a jamais eu affaire avec la poste de campagne. Quel soldat, mais aussi quelle famille, quel ami, épouse ou autre. Sans cette «institution» qui célèbre cette année son centième anniversaire, le soldat serait seul, coupé des siens.

Le soldat de la poste, c'est l'ami, celui qui vous retrouve au bivouac le soir, au fond d'un abri de protection civile ou encore le long d'une route où votre convoi vient de s'arrêter. C'est l'homme de confiance qui vous apporte des paquets, qui vous relie à vos proches, qui vous rend visite. On ose à peine imaginer une armée helvétique sans cette poste de campagne et il est normal que pour un double «jubilé» nous en fassions un rapide survol historique.

En Suisse, il n'existait pas de service de la poste de campagne à proprement parler jusqu'en 1870. L'idée de créer une Poste de campagne avant 1848 était de toute façon vouée à l'échec, en raison de profondes dissensions dans le service postal. A cette époque, on comptait 18 postes cantonales et 297 sortes de monnaies avaient cours simultanément. Même la création, en 1849, de la poste fédérale unique ne suffit pas à donner l'impulsion nécessaire d'une Poste de campagne. C'est à la

poste civile qu'incombait la mission d'assurer le service postal de la troupe.

En 1870, c'est le début de la guerre franco-allemande. Cinq divisions ont été mises sur pied pour défendre notre neutralité. Et comme ces unités se déplaçaient souvent, l'acheminement du courrier fut très vite difficile. Le 24 juillet 1870, on délégua l'adjoint Görtler de la direction générale des postes auprès du quartier général de l'armée, en qualité de chef civil

de la Poste de campagne. Très rapidement, on organisa et des détachements de la Poste de campagne furent mis sur pied avec un effectif de 30 hommes. Ces Postes de campagne étaient composées de personnes fonctionnant au civil comme postiers. C'est à cette époque que des enveloppes spéciales avec la surimpression «Occupation des frontières fédérales, Poste de campagne» furent remises gratuitement aux militaires et aux civils.

Mais l'expérience, pourtant concluante, resta dans les tiroirs. Il faudra attendre le 13 août 1889 pour que le Conseil fédéral publie la première ordonnance concernant la Poste de campagne. Le service de la poste de campagne faisait maintenant partie intégrante de l'armée. En 1901, les principaux états-majors et les corps de troupe se virent attribuer des spécialistes postaux comme ordonnances P camp permanentes.

Le 3 août 1914, la mobilisation de l'armée sous le commandement du général Wille mit le service de la Poste de campagne devant une tâche des plus difficiles de son existence, surtout que ce service n'était absolument pas préparé. L'effectif de la Poste de campagne passa de 300 à 750 agents postaux. Le 20 août 1914, on demanda à la population de limiter le dépôt d'envois militaires au strict minimum. Et petit à petit, la Poste de campagne prit de l'ampleur.

A partir de 1915, le service de la poste de campagne assura également le service postal dans les casernes, dans lesquelles on avait spécialement prévu un local postal.

C'est en 1916, sur proposition du médecin du régiment d'infanterie 11, qu'on créa les premiers timbres de bienfaisance, précédant l'émission du timbre du soldat. Le produit de la vente était destiné au soutien des militaires dans le besoin.

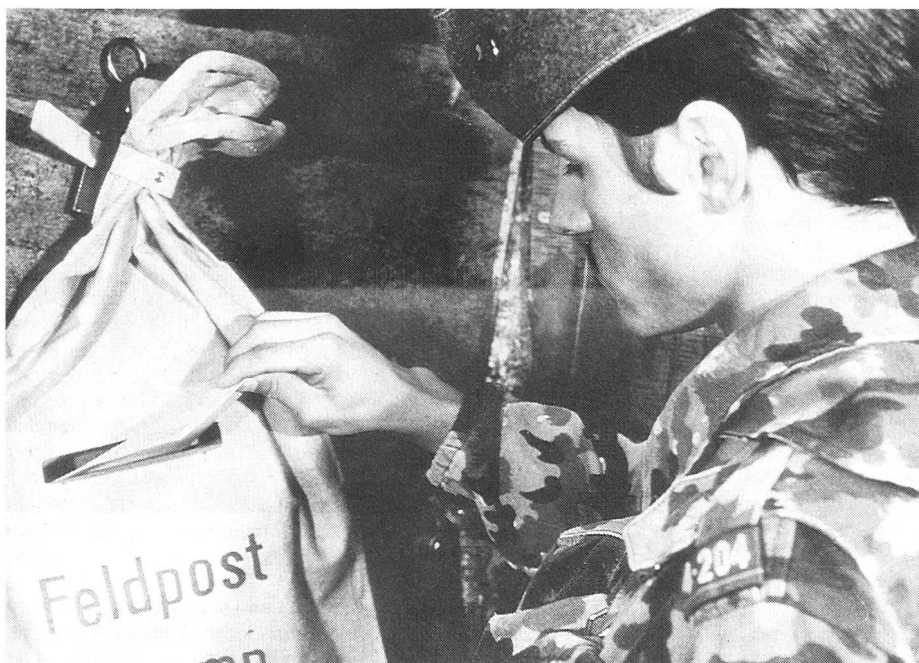
Le 1er septembre 1939 à 4 h 45, les troupes allemandes franchissaient la frontière polonaise. La deuxième guerre mondiale avait commencé. Notre armée mobilisa sans coup férir. Il en alla de même dans les Postes de campagne. A nouveau, on se heurta à un problème d'effectif et des militaires provenant d'autres armes, ainsi que 125 SCF furent affectés à la poste de campagne.

En 1939, l'effectif du service de la poste de campagne s'élevait à 1000 hommes environ, alors qu'en 1945, il s'établissait à plus de 2700 personnes. Le volume du trafic total traité durant la période 39-45 fut trois fois plus important que durant 14-18.

Durant la période d'après-guerre, il y eut des modifications fondamentales dans le service de la poste de campagne, mais également dans d'autres secteurs, comme par exemple l'affectation permanente de 35 sous-officiers de la poste de campagne sur les places d'armes, l'extension de l'offre de prestations, la distribution des télégrammes ou l'instauration du Bureau Suisse. Et cela continue, chaque jour.

Mais peut-être, vous qui lisez cette revue, n'est-ce pas la Poste de campagne qui vient de vous l'apporter?

Jean-Bernard Mani



La Poste de campagne: un lien indispensable entre le militaire et sa famille.

ASSOCIATION SUISSE DES OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS DU TELEGRAPHE DE CAMPAGNE

Passation du pouvoir

Au moment où ces quelques lignes paraîtront dans le Pionier du mois de juin, notre assemblée générale 1989 ne sera déjà plus qu'un souvenir... que le Comité Central Valaisan (CCV) espère lumineux.

Pendant deux ans, ce CCV a tenu fermement les rênes de notre association. Les deux assemblées générales, organisées chaque fois sur deux jours, ont exigé beaucoup de temps et de labeur pour leur préparation... Compte tenu des distances qui séparent le Valais du reste de la Suisse, il n'était cependant pas possible de faire des assemblées en une seule journée.

Lors de l'assemblée de Brigue/Fiesch nous avons passé le flambeau à nos amis du groupe local de Lucerne, auquel nous souhaitons bon vent! La transmission des dossiers aura lieu probablement quelque part entre Brigue et Andermatt, car il est bon de le rappeler: les arrondissements des DT Lucerne et Sion se rejoignent à la Furka et, grâce au tunnel du même nom, les liaisons sont possibles en toutes saisons.

Ainsi après huit ans en terre latine (Genève-Bellinzone-Neuchâtel-Sion) le Comité central se retrouve en région alémanique. Aussi, vous ne m'en voudrez pas trop de ne publier ces quelques considérations qu'en français...

Cap H. Luyet